

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Les Sables d'Olonne, le 9 juillet 2021

### **Signature du Contrat de relance et de transition écologique entre l'État et la communauté d'agglomération des Sables d'Olonne**

**Benoît Brocart, préfet de la Vendée, et Yannick Moreau, président de la communauté d'agglomération Les Sables d'Olonne Agglomération, ont signé ce vendredi 9 juillet un Contrat de relance et de transition écologique (CRTE). Ce CRTE s'inscrit dans la volonté commune de l'État et des collectivités territoriales de contribuer ensemble à un développement respectueux de la transition écologique, permettant la relance économique et favorisant la cohésion territoriale.**

À travers le déploiement de CRTE, l'État souhaite accompagner chaque territoire pour décliner, dans le cadre de ses compétences, un projet de relance et de transition écologique à court, moyen et long terme sur les domaines qui correspondent à ses besoins et aux objectifs des politiques territorialisées de l'État. La contractualisation est aujourd'hui le mode de relation privilégié entre l'État et les collectivités territoriales. Les CRTE visent à associer les territoires au plan de relance et, dans la durée du mandat municipal 2020-2026, il doit permettre d'accompagner les collectivités dans leur projet de territoire, vers un nouveau modèle de développement résilient sur le plan écologique, productif et sanitaire.

Le CRTE a vocation à traiter l'ensemble des enjeux du territoire, dans une approche transversale et cohérente, notamment en matière de développement durable, d'éducation, de sport, de santé, de culture, de revitalisation urbaine, de mobilité, de développement économique, d'emploi, d'agriculture, d'aménagement numérique. Les projets portés dans le cadre de ces contrats doivent être économes en foncier et en ressources et améliorer l'état des milieux naturels, afin de s'inscrire dans les engagements nationaux.

Vingt CRTE vont ainsi être signés en Vendée et couvriront bientôt l'ensemble du département.

Leur élaboration est le fruit d'un travail collaboratif de plusieurs mois entre les intercommunalités et les services de l'État. Les objectifs qu'ils développent ont ainsi été définis à l'appui de portraits soulignant les spécificités de chaque territoire puis de notes d'enjeux en déterminant les priorités

stratégiques. La communauté de communes a intégré à son CRTE une stratégie et des actions qui prennent en compte les particularités et les enjeux essentiels de son territoire. À terme, ce CRTE a vocation à faire converger l'ensemble des financements portés par les services et par les opérateurs de l'État.

### **Protection de l'environnement, attractivité économique et cohésion du territoire, au cœur du CRTE de l'Agglomération des Sables d'Olonne**



« Les Sables d'Olonne Agglomération », qui s'est fixée un cap clair et des objectifs précis, présente dans le cadre de ce CRTE un projet en parfaite cohérence avec les orientations stratégiques de son territoire, définies avec ses cinq communes membres dans les différents documents de planification en cours (ex : Plan Climat Air Energie, Schéma de Cohérence Territoriale, Plan Local d'Urbanisme intercommunal, Plan Forêt Climat 2050...).

Ce projet se décline au travers des 25 actions fortes visant, sur la durée du mandat, à relever le défi de la transition écologique, à renforcer l'attractivité économique et la cohésion du territoire, C'est le pari d'un développement maîtrisé et équilibré de l'agglomération.

Concrètement, on peut souligner la volonté de l'agglomération de développer la production d'énergies renouvelables locales et non carbonées, en particulier le solaire photovoltaïque et l'hydrogène vert vendéen. L'agglomération favorisera l'implantation d'une station multi énergies aux Sables d'Olonne avec le SyDEV et fera l'acquisition de véhicules électriques à hydrogène pour ses services quotidiens, en commençant par deux bus urbains et deux camions bennes de collecte des déchets ménagers.

Toujours dans l'objectif de la transition écologique, l'Agglo a fléchi son Plan Forêt Climat 2050 et le plan vélo 2025, la reconquête des parcs et des jardins publics, la préservation des espaces naturels et agricoles, la valorisation du patrimoine (ex : la villa charlotte aux Sables d'Olonne, le bourg de la Brardière à l'Ile d'Olonne).

Dans une logique de développement économique responsable, Les Sables d'Olonne Agglomération poursuivra également l'aménagement et la qualification de ses zones d'activités industrielles, tertiaires et artisanales et soutiendra le dynamisme des filières motrices du territoire, la filière numérique (Numerimer), la filière nautique (Port Olona 2040), la filière pêche (chais des marins), le tourisme (modernisation des infrastructures d'accueil du tourisme nature, de la plaisance, du tourisme d'affaire), le commerce et les services dans les centres-bourgs.

Pour un territoire toujours plus solidaire et équilibré, l'agglomération et ses communes souhaitent que puissent être soutenus la diversification de l'offre de logements, notamment en direction des jeunes actifs et des seniors, les équipements structurants d'intérêt intercommunal (Arena sportive et culturelle, pôle social, musées), les équipements et les services de centre-bourg dans les communes rétro-littorales à l'Ile d'Olonne, Sainte-Foy, Saint-Mathurin et Vairé (liaisons douces, pôles de santé, restaurants scolaires, équipements municipaux pour les jeunes, la vie associative, sportive et culturelle).